

DONNEES ADMINISTRATIVES GENERALES DU PARC NATIONAL DES PYRENEES 1/1

Localisation géographique

Coordonnées géographiques	Cœur	Aire d'Adhésion
Latitude	de 42° 40' 06" N à 42° 55' 18" N	de 42° 39' 00"N à 43° 11' 34" N
Longitude	de - 00° 41' 09" W à 00° 10' 17" E	de - 00° 43' 31" W à 00° 21' 07"E
Extension géographique maximale	72 km selon l'axe W-E	93 Km selon l'axe W - E

Coordonnées du siège du parc

Adresse	59 route de Pau 65000 Tarbes cedex
Téléphone	05 62 44 36 60
Fax	05 62 44 36 70
Courriel	pyrenees.parc.national@espaces-naturels.fr
Site internet	www.parc-pyrenees.com

Collectivités territoriales

Régions concernées	Départements concernés	Communes du parc	Habitants permanents (INSEE)	Densité de population	Communautés de communes concernées
Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques (64)	30 dont 6 partagées entre le Cœur et l'AAet 24 entièrement en Aire d'Adhésion	12003 (dont 0 dans le Cœur)	10,80 hab/km²	Vallée d'Aspe
Midi-Pyrénées	Hautes-Pyrénées (65)	56 dont 9 partagées entre le Cœur et l'AA, 45 entièrement en Aire d'Adhésion et 2 partagées entre l'Aire d'Adhésion et le "hors parc"	26376 (dont 0 dans le Cœur)	18,71 hab/km²	Vallée d'Argelès Gazost, Saint Savin, Val d'Azun, Gavarnie Gèdre, Aure, Quatre Veziaux d'Aure, Haute Bigorre, Haute Vallée d'Aure
Total		86 dont 15 partagées entre le Cœur et l'AA, 69 entièrement en Aire d'Adhésion et 2 partagées entre l'Aire d'Adhésion et le "hors parc"	38449 (dont 0 dans le Cœur)	15,25 hab/km²	9 communautés de communes

Superficie

Département	Zone Centrale	Aire d'Adhésion	Ensemble parc
Pyrénées-Atlantiques (64)	15 120 ha	94 192 ha	111 115 ha
Hautes-Pyrénées (65)	30 587 ha	110 357 ha	140 944 ha
TOTAL	45 707 ha	206 352 ha	252 059 ha

Réseaux nationaux

Parcs Nationaux de France
GIP Atelier Technique des Espaces Naturels

Statuts juridiques de protection du territoire du parc

Classements de grande superficie	Référence du classement	Territoire et superficie concernée
Création du parc	Décret n° 67-265 du 23 mars 1967	Cœur du PNP : 45707 ha
Décrets modificatifs	Décret n° 76-1059 du 22 novembre 1976	Cœur du PNP : 45707 ha
	Décret n° 89-102 du 14 février 1989	Cœur du PNP : 45707 ha
	Décret n° 92-1072 du 16 octobre 1992	Cœur du PNP : 45707 ha
Réserves naturelles	Arrêté Ministériel du 8 mai 1968 puis Décret n° 94-192 du 4/03/94	Réserve Naturelle du Néouvielle (Vielle-Aure, Saint-Lary-Soulan, Aragnouet 65) : 2313 ha en Aire d'Adhésion
	Arrêté Ministériel du 11 décembre 1974	Réserve Naturelle d'Ossau (Aste-Béon, Bielle, Bilheres, Castet 64): 82 ha en Aire d'Adhésion
Sites classés	Arrêté Ministériel du 2 août 1937	Plateau de Bioux-Artigues dans la Haute vallée d'Ossau : 103,5 ha dont 12 ha dans le Cœur
	Arrêté Ministériel du 6 mai 1995	Vallée du Soussoueuou : 5298 ha dont 858 ha dans le Cœur
	Arrêté Ministériel du 16 dec. 1930	Bassin du gave de Cauterets : 13 500 ha dont 9740 ha dans le Cœur
	Arrêté Ministériel du 26 avril 1997	Cirque de Gavarnie et les cirques et vallées avoisinants : 18 930 ha dont 10 400 ha dans le Cœur
	Arrêté Ministériel du 2 avril 1933	Bassin du Bastan en amont du pont de la Glère: 5735 ha dont 274 ha dans le Cœur
Monument historique	sans objet	sans objet
ZNIEFF	41 ZNIEFF de type I	38250 ha de Cœur et 111147 ha d'Aire d'Adhésion
	14 ZNIEFF de type II	45294 ha de Cœur et 185270 ha d'Aire d'Adhésion
ZICO	7 ZICO	17550 ha de Cœur et 49672 ha d'Aire d'Adhésion